

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de Science Politique**  
**Hiver 2020**

<b>POM8303-20</b> <b>THEORIES DES RELATIONS INTERNATIONALES</b> <b>MERCREDI : 9 H 30 – 12 H 30</b>
--

**Professeur : Romain Lecler**

**Bureau : A-3420**

**Courriel : [lecler.romain@uqam.ca](mailto:lecler.romain@uqam.ca)**

**Téléphone : #4737**

**Heures de bureau : mercredi de 14h à 16h (*sur rendez-vous*)**

**DESCRIPTIF DU COURS**

Ce séminaire approfondit les connaissances acquises en relations internationales au cours du premier cycle. Il est structuré autour de la lecture approfondie de textes récents marquants en relations internationales et vise à discuter les théories qui leur sont associées.

Il a pour objectif de réviser des théories classiques – réalistes, néo-institutionnalistes, constructivistes, marxistes – déjà abordées au baccalauréat mais aussi d'introduire des courants théoriques et des objets nouveaux pour les étudiants, comme la sociologie des agents de l'international et de leurs pratiques, les études de genre, l'étude des migrations internationales, la politisation des organisations internationales, etc. Délibérément éclectique, le séminaire expose les étudiants à une très grande variété d'objets et de théories. Les discussions permettront d'évaluer les apports respectifs et les limites des différentes théories étudiées, mais aussi d'identifier leurs contradictions et leur complémentarité possible.

Exclusivement axé sur la discussion de groupe et le débat, le séminaire doit mener les étudiants à interroger les définitions concurrentes de la discipline et ses frontières, afin d'arriver *in fine* à se situer eux-mêmes et à positionner leur propre démarche de recherche au sein des relations internationales. Ce travail collectif de repérage théorique et épistémologique se double d'un travail de recherche individuel mené tout au long du trimestre.

## **OBJECTIFS ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Ce séminaire vise à accompagner les étudiants de maîtrise dans l'élaboration théorique et méthodologique de leur problématisation de recherche pour leur mémoire de maîtrise.

Le cours s'articule autour de deux blocs au cours du trimestre. Le premier revient sur les fondamentaux théoriques et méthodologiques des relations internationales. Le second propose des ouvertures vers des courants, des débats et des objets contemporains et novateurs dans la discipline. Six formats différents de séances sont organisés à l'intérieur de ces deux blocs, afin de varier les perspectives sur les théories des relations internationales.

Le premier bloc est constitué de 6 séances qui suivent le cours d'introduction :

- Quatre séances sont centrées sur des enjeux classiques de la discipline : l'unité d'analyse des États en relations internationales, la notion d'hégémonie, l'autonomie des organisations internationales et la diffusion des normes.
- Deux séances sont consacrées aux méthodologies des enquêtes en relations internationales : l'une aux méthodes quantitatives et l'autre aux méthodes qualitatives.

Le deuxième bloc propose 6 séances d'ouverture de formats variés :

- Deux séances sont dédiées à la lecture et à la discussion d'un ouvrage classique de la discipline dans son intégralité : l'un sur les études de genre et l'autre sur les opérations de maintien de paix.
- Deux séances sont dédiées à la lecture et à la discussion des articles de dossiers de revue : l'un sur les migrations et l'autre sur les analyses « micro » en relations internationales.
- Deux séances abordent des débats contemporains en théorie des relations internationales sur les pratiques des diplomates et sur les intimités transnationales.

Enfin, la dernière séance est consacrée à la restitution des travaux de recherche effectués au cours du trimestre.

Le séminaire vise 3 types d'apprentissages pour les étudiants :

- Il forme les étudiants à la lecture structurée et efficace de textes scientifiques tels que des articles et des ouvrages de relations internationales. À l'issue du séminaire, les étudiants devront ainsi pouvoir s'orienter de manière autonome entre les grands courants et les principaux enjeux ou objets de la discipline. Ils seront aussi plus à même de développer une analyse critique de textes scientifiques en identifiant leur thèse, leurs principaux arguments, leurs résultats et les méthodes utilisées et en les confrontant les uns aux autres de manière systématique. Le cours privilégie pour cela des textes récents que les étudiants devront mettre en relation avec les théories classiques qu'ils ont abordées au premier cycle.
- Le séminaire est fondamentalement basé sur la participation active des étudiants. Il implique une préparation très rigoureuse de leur part, devant conduire à la discussion et à l'animation de débats. Il a l'objectif de former les étudiants à se positionner au cours d'une discussion collective par rapport à des théories, des concepts, des références et des courants de recherche concurrents (et parfois contradictoires) avec lesquels ils ne sont pas forcément familiers.
- Le séminaire offre enfin un accompagnement méthodologique comme propédeutique au mémoire de maîtrise. Outre deux séances méthodologiques enrichies d'exercices en classe, il implique la réalisation d'un travail de recherche personnel empirique, sur un thème au choix, nécessitant la réalisation d'au moins une entrevue.

La participation au séminaire implique deux prérequis :

(α) Les étudiants doivent être conscients qu'une majorité des textes de relations internationales sont publiés dans des revues anglophones : la maîtrise de la langue anglaise est donc un attendu indispensable de ce cours de maîtrise (même si l'accent sera également mis sur de nombreuses recherches publiées en français).

(β) La maîtrise des théories, grands débats et paradigmes classiques des relations internationales (en place avant les années 1990) étant considérée comme acquise, on conseille de les revoir à l'aide des références suivantes :

- Alex Macleod et Philippe Bonditti (dir.) (2019), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, Montréal, Athéna éditions.
- Dario Battistella (2012), *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po.
- Guillaume Devin (2018), *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte.

## EVALUATION

7 travaux de synthèse et de problématisation sur les textes de la séance	30%
10 questions pour susciter un débat	10%
Participation aux débats et aux discussions	20%
1 revue de presse	10%
1 travail de recherche avec une entrevue retranscrite	30%

### **Travail de synthèse et de problématisation sur les textes de la séance : 30%**

Ce travail écrit est à envoyer au professeur pour 7 séances au choix des étudiants. Ce travail écrit contextualise les textes de la séance (actualité internationale, parcours de l'auteur, inscription dans un courant théorique, références et concepts utilisés), propose une problématique pertinente pour l'ensemble des textes à lire, synthétise les principaux apports et arguments des textes, identifie la manière dont ils s'articulent et repère leurs limites respectives.

#### Date-butoir :

- Ce texte doit être remis le jour précédent la séance (mercredi) avant 19h.
- Il est déposé uniquement sous forme d'un copier-coller sur Moodle (pas de dépôt de document texte).
- Il fait au maximum 900 mots (suivant le gabarit sur Moodle).
- Au minimum 7 travaux écrits sur les 10 possibles doivent être remis ; si plus de 7 travaux sont remis, seules les 7 meilleures notes sont retenues.

### **Questions pour le débat : 10%**

Le travail écrit s'accompagne d'une question à remettre pour en débattre en classe à partir des textes de chaque séance (soit 10 séances en tout une fois supprimées les 2 séances d'introduction et de conclusion et les 2 séances méthodologiques)

#### **Date-butoir :**

- Cette question doit être remise le jour précédent la séance (mercredi) avant 19h.
- Elle est déposée uniquement sous forme d'un copier-coller sur Moodle (pas de dépôt de document texte).
- Elle est rédigée clairement et simplement de manière à susciter un débat.
- 10 points sont automatiquement accordés pour chaque question déposée à temps (soit 100 points pour les 10 questions à soumettre). Une question doit donc être envoyée obligatoirement à toutes les séances, même en cas d'absence et même si le travail de synthèse n'est pas effectué.

### **Participation aux débats et aux discussions : 10%**

Les étudiants se verront demander, au début de chaque séance, d'intervenir pendant 3 à 5 minutes pour présenter différents aspects de chacun des textes à lire à chaque séance, en particulier leur contexte (auteur, courant, objets, méthodes), leur problématique et leurs principaux arguments, les principales références et concepts mobilisés, et les critiques qu'on peut leur faire.

Le reste du séminaire s'articulera autour de débats collectifs à partir des questions envoyées la veille par les étudiants, ou d'exercices proposés par le professeur. La qualité de la participation (pertinence des interventions, capacité à s'insérer dans un débat, fréquence des interventions) est systématiquement évaluée.

### **Revue de presse en lien avec le cours : 10%**

Pour introduire chaque séance, les étudiants présentent (individuellement ou en duo) une revue de presse en lien avec la thématique du cours. Ils sélectionnent une (ou plusieurs actualités de l'année écoulée en lien les unes avec les autres), la présente et expliquent en quoi elle permet d'éclairer ou de mieux comprendre les textes à lire lors de la session.

Il a pour objectif d'actualiser les savoirs théoriques du cours et d'inciter les étudiants à mettre en relation ces savoirs et l'actualité contemporaine. Les étudiants doivent montrer qu'ils ont compris les textes et qu'ils savent les contextualiser par rapport à des enjeux très contemporains.

- La revue de presse dure entre 5 et 10 minutes.
- Les étudiants ne rendent pas de travail de synthèse écrit lors de cette session.

### **Travail de recherche et entrevue retranscrite : 30%**

L'objet du travail de recherche relève du choix de l'étudiant mais il implique obligatoirement la réalisation d'une entrevue au cours du trimestre. Le texte final présente l'objet de recherche et les théories mobilisées pour le traiter. Il propose une problématique et une argumentation pour y répondre. Il se termine par une conclusion et s'ouvre sur des pistes de réflexion complémentaires. Ce travail doit mobiliser un matériel empirique, et *a minima* une entrevue qui doit être intégrée à l'argumentation sous la forme d'extraits commentés et justifiés. La conclusion peut s'ouvrir sur

des propositions de pistes méthodologiques supplémentaires (autres entrevues, autre matériel empirique, etc.)

Les critères d'évaluation sont l'originalité du travail et de l'objet, la pertinence des théories mobilisées, la solidité du matériel empirique collecté, la qualité de l'analyse et de l'argumentation.

Dates-butoirs :

- Présentation du sujet et du projet d'entrevue **lors de la séance 7.**
- Présentation orale des résultats du travail de recherche **lors de la séance 15.**
- Dépôt du travail écrit sur Moodle le **dimanche suivant la séance 15 avant minuit :**
  - \* il est déposé en format Word uniquement.
  - \* il fait au maximum 5000 mots (hors l'entrevue retranscrite et la bibliographie).
  - \* l'entrevue retranscrite est fournie en annexe.

## PLAN DU COURS

### **1- Introduction. Présentation de l'organisation du cours. Discussion des modalités d'évaluation.**

### **2- Les États restent-ils l'unité d'analyse des relations internationales ? [débat classique n°1]**

- Robert Keohane, Joseph Nye (1971), "Transnational Relations and World Politics: an Introduction", *International Organization*, 25/3, p. 329-349.
- Alexander Wendt (1992), "Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics" *International Organization*, 46/2, p.391-410 [extrait]
- John Meyer, John Boli, George Thomas & Francisco Ramirez (1997), "World Society and the Nation-State", *American Journal of Sociology*, vol.103, n°1, p. 144-167 [extrait]
- Susan Strange (1996), *The Retreat of the State*, Cambridge University Press, chapitres 1 et 5, p.3-16 et p.66-87.

*Travail de synthèse*

*Revue de presse*

### **3- Définir l'hégémonie [débat classique n°2]**

- G. John Ikenberry and Charles A. Kupchan (1990), "Socialization and Hegemonic Power", *International Organization*, 44/3, p.283-315
- Seva Gunitsky (2014), "From Shocks to Waves: Hegemonic Transitions and Democratization in the Twentieth Century", *International Organization*, 68/3, p. 561-597.
- Bentley B. Allan, Srdjan Vucetic, and Ted Hopf (2018), "The Distribution of Identity and the Future of International Order: China's Hegemonic Prospects", *International Organization*, 72/4, p.1-31.

*Travail de synthèse*

*Revue de presse*

### **4 Quelle autonomie pour les organisations internationales ? [débat classique n°3]**

- Michael Barnett & Martha Finnemore (1999), "The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations", *International Organization*, vol.53, n°4, p. 699-732.
- Alexander Thompson (2006), "Coercion Through IOs: The Security Council and the Logic of Information Transmission", *International Organization*, n°60, p.1-34
- Lucile Maertens et Raphaëlle Parizet (2017), « On ne fait pas de politique ! » les pratiques de dépolitisation au PNUD et au PNUE, *Critique internationale*, n°76, p.41-60

*Travail de synthèse*

*Revue de presse*

**! Attention : la séance n°5 est déplacée du mercredi 5 février au jeudi 6 février en A3316 en combinaison avec le cours POL8007 « Méthodes de recherche en science politique » (enseignante : Maude Benoît)**

#### **5- Les méthodes quantitatives en relations internationales [séance méthodologique n°1]**

- Vincent Tiberj (2016), « Chapitre 9 - Chiffrer le monde. Approches quantitatives et relations internationales », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 177-192.
- Patricia Bromley, John W. Meyer, Francisco O. Ramirez (2011), “Student-Centeredness in Social Science Textbooks, 1970–2008: A Cross-National Study”, *Social Forces*, vol.90, n°2, p.547-570.

#### **6- Comment les normes se diffusent ? [débat classique n°4]**

- Martha Finnemore and Kathryn Sikkink (1998), “International Norm Dynamics and Political Change”, *International Organization*, p.887-909 [extrait]
- Margaret Keck & Kathryn Sikkink (1999), article de synthèse tiré de l’ouvrage *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Cornell University Press, p.1-13.
- Judith D. Kelley & Beth Ann Simmons (2015), “Politics by number: Indicators as social pressure in international relations”, *American Journal of Political Science*, n°59/1, p.55-70.
- Charli Carpenter, Sirin Duygulu, Alexander H. Montgomery and Anna Rapp (2014), “Explaining the Advocacy Agenda: Insights from the Human Security Network”, *International Organization*, n°68, p.449-470.

*Travail de synthèse*

*Revue de presse*

#### **7- Les méthodes qualitatives en relations internationales [séance méthodologique n°2]**

- Delphine Alles, Auriane Guilbaud et Delphine Lagrange (2016), « L’entretien en relations internationales », dans Guillaume Devin (dir.), *Méthodes de recherche en relations internationales*. Presses de Sciences Po, p. 213-226.
- Marion Ink (2016), « Mener et retranscrire un entretien sociologique : trucs et astuces », [www.mastersociologie.hypotheses.org/3342](http://www.mastersociologie.hypotheses.org/3342)
- Héloïse Nez (2001), « Annexe 1 : Guide d’entretien », *Sociologie*, n°2/4

*Présentation orale du choix du travail de recherche et du projet d’entretien (3-5 minutes)*

#### **8- [Semaine de lecture]**

#### **9- Le genre dans les relations internationales [débat autour d’un ouvrage n°1]**

- Cynthia Enloe (2014), *Bananas, Beaches and Bases*, Berkeley, University of California Press  
[lire l’introduction et au moins 2 chapitres au choix]

*Travail de synthèse*  
*Revue de presse*

### **10- Le tournant pratique en relations internationales [actualité des RI n°1]**

- Jérémie Cornut (2015), "To be a diplomat abroad: Diplomatic practice at embassies", *Cooperation and Conflict*, n°50/3, p. 385-401.
- Vincent Pouliot (2017), *L'ordre hiérarchique international, Les luttes de rang dans la diplomatie multilatérale*, Presses de Sciences-Po, chapitre 4, p.127-162.
- Séverine Autesserre (2014), *Peaceland, Conflict Resolution and the Everyday Politics of International relations*, Cambridge University Press, chapitre 1 "Studying the everyday", p.1-39.

*Travail de synthèse*  
*Revue de presse*

### **11- « Corps migrants » [débat autour d'un dossier de revue n°1]**

- Marie Bassi et Farida Souiah (2019), « La violence du régime des frontières et ses conséquences létales : récits et pratiques autour des morts et disparus par migration », *Critique internationale*, n°83, p. 9-19.
- Laurence Pillant (2019), « "Not in my cemetery ». Le traitement des corps de migrants morts à la frontière orientale de la Grèce", *Critique Internationale*, n°83, p.41-59.
- Valentina Zagaria (2019), « Une petite histoire au potentiel symbolique fort ». La fabrique d'un cimetière de migrants inconnus dans le Sud-Est tunisien », *Critique Internationale*, n°83, p.61-85
- Carolina Kobelinsky (2019), « Les traces des morts : gestion des corps retrouvés et traitement des corps absents à la frontière hispano-marocaine », *Critique Internationale*, n°83, p. 21-39.

*Travail de synthèse*  
*Revue de presse*

### **12 L'analyse « micro » en relations internationales [dossier de revue n°2]**

- Annika Björkdahl, Martin Hall, Ted Svensson (2019), "Everyday international relations: Editors' introduction", *Cooperation & Conflict* 54/2, p.123-130
- Kirsten Campbell, Elma Demir, Maria O'Reilly, Maria O'Reilly (2019), "Understanding conflict-related sexual violence and the 'everyday' experience of conflict through witness testimonies", *Cooperation & Conflict* 54/2, p.254-277
- Romain Lecler, Yohann Morival et Yasmine Bouagga (2018), « Pour une ethnographie des professionnels de l'international », *Critique internationale*, n°81/4, p. 9-20.
- Leila Drif (2018), « Être réfugié et « volontaire » : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale », *Critique internationale*, n°81/4, p.21-42.

*Travail de synthèse*  
*Revue de presse*

### **13- Intimités transnationales [actualité des RI n°2]**

- Stefan Vogler (2016), “Legally Queer: The Construction of Sexuality in LGBTQ Asylum Claims”, *Law & Society Review*, vol.50, n°4, p.856-889.
- Catrin Lundström (2013), ““Mistresses” and “maids” in transnational “contact zones”: Expatriate wives and the intersection of difference and intimacy in Swedish domestic spaces in Singapore”, *Women's Studies International Forum*, n°36, p.44-53.
- Altaïr Després (2017), « Des histoires avec lendemains. Intimité transnationale et ascension sociale des beach boys de Zanzibar », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°218, p.82-99.

*Travail de synthèse*

*Revue de presse*

### **14 D'autres mondialisations ? [actualité des RI n°3]**

- Gustavo Lins Ribeiro (2009), “Non-hegemonic globalizations. Alternative transnational processes and agents”, *Anthropological Theory*, n°9/3, p.297-329.
- Romain Lecler (2017), « Une diversité sur mesure. Les conditions d'existence d'un cinéma du « Sud » », *Sociologie*, n°8/2, p. 139-160.
- Caroline Knowles (2015), “The Flip-Flop Trail and Fragile Globalization”, *Theory, Culture & Society*, p.1-14.
- Aurélie Varrel (2013), « L'émergence d'un marché transnational de l'immobilier indien », *Autrepart*, n°67-68, p. 233-246.

*Travail de synthèse*

*Revue de presse*

### **15- Présentations et discussion des travaux de recherche**

- *Présentation orale des résultats de la recherche et de l'entrevue*

- *Dépôt du travail de recherche sur Moodle avant le dimanche minuit suivant la séance 15*

## LE CENTRE PAULO FREIRE

---

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## ENTENTE D'ÉVALUATION

---

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

**CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)**

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

**INFO**  
SPHÈRE



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

# 18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

## Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

### Pour plus d'information :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

### Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<https://harcèlement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 /Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

